

Les Cahiers de droit



Regards sur la victime, *Revue de criminologie*, 1980, vol. 13, n^o 1, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 111 pp. [ISBN 2-7606-0481-0].

Mireille D. Castelli

Volume 21, numéro 2, 1980

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/042394ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/042394ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Faculté de droit de l'Université Laval

ISSN

0007-974X (imprimé)

1918-8218 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Castelli, M. D. (1980). Compte rendu de [Regards sur la victime, *Revue de criminologie*, 1980, vol. 13, n^o 1, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 111 pp. [ISBN 2-7606-0481-0].] *Les Cahiers de droit*, 21(2), 485–486.
<https://doi.org/10.7202/042394ar>

Chronique bibliographique

Regards sur la victime, *Revue de criminologie*, 1980, vol. 13, n° 1, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 111 pp. [ISBN 2-7606-0481-0].

Le dernier numéro de la revue « Criminologie » a pour thème la victimologie.

Après un éditorial présentant très rapidement l'origine et la place de la victimologie dans la criminologie, le volume contient une série d'articles qui sous différents aspects ont traité à la victime.

Le premier, écrit par Ezzat Fattah, étudie et souligne la conception originaire de la victimologie et son évolution ainsi que les facteurs qui ont amené cette transformation, et l'utilisation nouvelle qui en est faite (aide à la prévention).

Le deuxième, d'Alice Parizeau, présente les problèmes soulevés par le dédommagement des victimes, l'origine de cette tendance, son développement, les différents systèmes qui se sont développés, en Europe, aux États-Unis et au Canada. Dans cette dernière partie, l'auteur compare le nombre des demandes et les sommes attribuées par les différents organismes, comparaison d'où ressort, semble-t-il, l'augmentation du nombre de demandes et une générosité plus grande des systèmes dont l'application est confiée aux organismes chargés de l'indemnisation des victimes d'accidents du travail.

Suivent ensuite deux articles sur la femme, victime désignée; le premier porte sur le viol et la victimologie. Il présente l'origine de la véritable « mode » à laquelle ce sujet donne lieu actuellement; il explique l'analyse féministe qui en est faite, l'état du droit criminel au Canada, indique les « chiffres noirs » et statistiques, les idées préconçues que les études détruisent en

partie et, dans une critique des motifs du viol, présente l'impact de la distorsion des conceptions actuelles des femmes et celles des hommes. L'article se termine sur les changements souhaitables.

Le second porte sur les mutilations corporelles infligées aux femmes dans le cadre de certaines coutumes traditionnelles. Les mutilations sexuelles avec les diverses formes qu'elles revêtent et les mutilations des pieds des Chinoises, y sont présentées avec le processus suivi dans chaque cas et les complications immédiates ou tardives de tout ordre. Cette recherche est présentée dans la mesure où ces mutilations semblent avoir pour but de victimiser les femmes.

On trouve ensuite une étude des conséquences psychologiques secondaires qui frappent les victimes d'actes criminels: la peur immédiate, après coup, la liberté postérieure qui est entravée par les précautions que les victimes sont poussées à prendre, le sentiment d'impuissance et de dévalorisation, tant pendant et par l'événement que postérieurement et par ses suites.

Enfin sont présentés un bref aperçu du programme de recherche sur la victimisation au Canada dont les résultats pourront aider nombre d'usagers (forces policières, administrateurs et même le grand public) et servir à l'élaboration des politiques et législations préventives; et un aperçu bibliographique québécois: rapport annuel de la Commission des accidents du travail du Québec sur l'indemnisation des victimes d'actes criminels, revues ou actes de colloques portant sur les enlèvements et actes de terrorisme.

Si l'ensemble est intéressant, dans la mesure où le thème choisi est lui-même

passionnant, l'apport et la nouveauté sont très inégaux suivant les articles.

L'étude sur l'évolution des tendances de la criminologie est intéressante non seulement au plan de la rétrospective, mais surtout parce que l'auteur dégage et souligne la modification fondamentale de cette branche de la criminologie et ses causes.

Il en est de même de celle qui est consacrée aux réactions à la victimisation et ses conséquences (ou séquelles), sans doute l'apport le plus enrichissant à la victimologie, avec l'étude d'une facette nouvelle et inabordable jusque-là.

Le principal intérêt de l'article sur le dédommagement des victimes consiste dans la révélation par comparaison des chiffres du système permettant la meilleure indemnisation; le reste, quoique constituant une étude valable des différentes législations sur l'indemnisation des victimes, n'apporte rien à la victimologie même.

Les deux autres articles, bien qu'intéressants par leur sujet, n'apportent rien de nouveau et ne présentent pas tellement d'éléments plus riches que ceux que l'on peut retrouver dans la presse féminine ordinaire.

Tous cependant confirment et illustrent concrètement la nouvelle tendance de la victimologie dégagée par Ezzat Fattah dans le premier article de la revue.

Dans l'ensemble — à quelques exceptions — ce numéro de la revue semble s'adresser plus à ceux qui s'intéressent à la criminologie à titre personnel qu'aux spécialistes.

M.D. CASTELLI

Margaret A. BANKS, *Using a Law Library*, 3rd ed., Toronto, The Carswell Co., 1980, pp. ix, 212. \$10.95.

Encore une fois, Margaret Banks a écrit un livre qui sera extrêmement utile aux avocats

et aux étudiants en droit. La troisième édition de *Using a Law Library* met à jour la dernière édition publiée il y a six ans. Mais au-delà de la mise à jour, sont venus s'ajouter de nouveaux éléments, notamment un chapitre (ch. 5) sur la documentation automatique. Il ne couvre que vingt et une pages, mais contient bien plus qu'une simple explication de cette forme nouvelle de recherche. Madame Banks y fait un résumé des systèmes les plus importants qui existent aux États-Unis et de tous les systèmes qu'on trouve au Canada. Elle y explique chacune de leurs particularités et comment s'y prendre pour faire ce genre de recherche. Comme ailleurs dans son volume, ses explications comprennent beaucoup d'exemples.

Les quatre premiers chapitres du volume sont plus traditionnels. Le premier est consacré aux recueils de jurisprudence — les *Law Reports* — anglais aussi bien que canadiens. Encore une fois, il ne s'agit pas d'une simple énumération, mais d'une analyse de chacun des recueils mentionnés, et ils sont tous là. Ce chapitre couvre même la Province de Québec, fait remarquable pour un volume destiné aux étudiants et aux avocats des provinces de la *common law*. On y trouve aussi des recueils de jurisprudence spécialisés tels que la *Canadian Bankruptcy Reports*, le *Canadian Labour Law Reports*, etc., et des recueils à feuilles mobiles.

Le deuxième chapitre traite des statuts. Il se divise en deux parties, couvrant les statuts anglais, la deuxième les statuts canadiens, province par province et recueil par recueil. En ce qui a trait aux statuts anglais, on retrouve les *Halsbury's Statutes of England*, le *Current Law Statute Citor*, et autres ouvrages semblables; pour les statuts canadiens, l'ouvrage couvre les *Statuts révisés du Canada* et les statuts révisés de chaque province. Les index et les *citors* y sont mentionnés et expliqués, aussi bien que le nouveau *Rapport législatif canadien*. On souligne aussi l'importance de la *Gazette du Canada*, de la *Gazette officielle du Québec* et des autres provinces